

DÉFI INTERNET 2016

LA DEUXIÈME SÉRIE D'ÉNIGMES EST EN LIGNE DEPUIS LE 4 JANVIER 2016.

www.defi-internet62.net

Le Défi Internet 62 est ouvert aux élèves des classes de CM1, CM2, 6^{ème}, SEGPA et ULIS du Pas-de-Calais.

Pour son organisation, l'équipe du Défi Internet est aidée par le Conseil Départemental du Pasde-Calais en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais et l'Atelier CANOPÉ d'Arras.

Il s'agit, dans une première partie, de répondre à **quinze énigmes** mettant en œuvre des compétences à travailler à la fin de l'école élémentaire et au début du collège. Ces questions sont centrées sur le département du Pas-de-Calais (*patrimoine*, *personnages*, *géographie*, *etc.*). Une seconde partie du concours consiste à produire **un document numérique** portant sur le patrimoine local.

De plus, en fonction des procédures mises en place dans les classes, la participation à cette action permet aux élèves de valider une grande partie des compétences du *B2i*.

Les dates :

- Les inscriptions ont débuté le 2 novembre 2015 ;
- les premières énigmes seront publiées le lundi 30 novembre 2015 ;
- le défi se terminera le lundi 02 mai 2016 minuit (date limite d'envoi de la seconde épreuve) ;
- pour les lauréats, la journée départementale sera déroulera à Olhain le 15 juin 2016.

La première partie du Défi internet - les énigmes :

Il y a trois séries proposant chacune cinq énigmes. Les séries seront accessibles aux dates suivantes :

• Série 1 : 30/11/2015 Série 2 : 04/01/2016 Série 3 : 22/02/2016

La seconde partie du Défi internet - la production d'un document numérique :

En plus des énigmes, une seconde épreuve doit **obligatoirement** être réalisée par les classes. Cette épreuve consiste à rédiger **un document numérique** (plaquette, carte postale, affichette, document multimédia, vidéo...) mettant en valeur le patrimoine local (personnage, monument, flore, faune...). Ce document doit donner l'envie d'aller voir ce qui est mis en valeur. Il sera obligatoirement transmis sous forme d'un fichier informatique <u>avant le lundi 2 mai 2016 à minuit</u>.

Les lauréats du concours :

La première classe de chaque catégorie se verra offrir une "journée découverte" à OLHAIN qui se déroulera le mercredi 15 juin 2016 incluant le transport, les entrées, la restauration, les activités sportives. Lors de cette journée, un lot de valeur sera remis à la classe lauréate de chaque catégorie (exemple: en 2015, un ordinateur ultraportable et un vidéoprojecteur interactif). Les deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie recevront, quant à eux, un lot de valeur moindre.

Cette " journée découverte " ainsi que les lots sont offerts par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Pour les détails et les conditions de participation, voir le règlement du Défi Internet à l'adresse http://www.defi-internet62.net/reglement.php